

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 06 avril 2023, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Noël GARDEN, Gilles GUINARD, Christophe RUET, Philippe GALL

Absent excusé : Julien FIAT, Christophe PROUVOST

Procurations : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ, Béatrice FIAT donne pouvoir à Nicole FAURE

Votants : 9

Noël GARDEN a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20230411-03 : Plan de financement captage de la Mare

Mme le Maire fait part au conseil du devis transmis par le SIVOM concernant les travaux sur le captage de la Mare en vue d'une étanchéité du captage pour permettre de limiter les pertes de celui-ci.

Renforcement ressource captage de la Mare

Pour ce poste de travail, les travaux seront accès sur la perte des ressources en eau du captage, en effet la conjoncture actuelle montre une baisse significative des ressources.

Depuis plusieurs années, la commune d'Ornon fait l'effort de préserver ses ressources en eau, tant sur le plan sanitaire que sur le plan quantitatif.

Afin de réaliser ces travaux dans de bonnes conditions financières, Mme le Maire propose au conseil, le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant HT	Taux
Travaux de renforcement de la ressource	11 700.00 €	Agence de l'Eau	5 850.00 €	50%
		Communes	5 850.00 €	50%
Total dépenses	17 919.67 €	Total recettes	11 700.00 €	100%

Après écoute de l'exposé, le conseil délibère et décide à l'unanimité d'adopter le plan de financement ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*



Le Maire,
Nicole FAURE